



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Direction générale  
de l'enseignement  
supérieur et  
l'insertion  
professionnelle

La directrice générale

tél : 01 55 55 63 00

Paris le 16 JUL. 2015

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier qui reprend, en grande partie, un courrier que m'avait déjà envoyé M. Bastianelli, pour l'association des proviseurs de lycées à classe préparatoire.

J'ai partagé ces courriers avec le conseiller du cabinet qui suit particulièrement le -3/+3 et que je mets en copie, M. Jolion.

Je tiens donc d'abord à vous rassurer. Contrairement à ce que vous dites, il y a bien un pilotage politique d'APB et en particulier de la procédure relative aux 10 % des meilleurs bacheliers. M. Jolion en est chargé par la ministre, qui suit elle-même de très près la mise en œuvre de cette mesure, dont j'ai pu mesurer moi-même dans plusieurs auditions combien les parlementaires y sont attachés.

Je vous rassure aussi : aucun étudiant définitivement admis dans une classe sélective n'est déplacé dans une autre.

Nous notons bien ce que vous dites sur « l'effet Sciences Po », mais nous doutons qu'il concerne la grande majorité des classes préparatoires françaises.

Soyez assuré en tout cas qu'il n'y a pas de pratique mécanique non suivie par le Dgesip et le cabinet. Ce qui n'empêchera pas, si cela s'avère nécessaire, d'opérer l'an prochain des modifications à la marge sur la mise en œuvre de cette mesure, particulièrement suivie par le cabinet.

C'est pourquoi M. Jolion et moi-même avons prévu de faire le point sur ce sujet dans une réunion que nous organiserons début septembre.

Bien cordialement.

Simone Bonnafous

Monsieur Philippe HEUDRON  
Président de l'APHEC  
123, rue Saint-Jacques  
75005 Paris